

Réunion publique du Conseil consultatif de quartier «Courcelles-Wagram»

Le 15 mars 2016

THEME :

LES ESPACES VERTS ET LA VEGETALISATION DU QUARTIER

A la tribune :

Catherine DUMAS, Conseillère de Paris, Conseillère Régionale, ancienne sénatrice et déléguée du Maire pour le Conseil Consultatif de Quartier Courcelles-Wagram

Cécile FRATTAROLI, Conseillère d'arrondissement déléguée aux Affaires Scolaires

Jean-Louis VINCENT, Adjoint au Maire chargé du Commerce et de l'Artisanat

Jean-François REMOND, Adjoint au maire chargé du Développement durable, des Espaces Verts, de la Santé et du Handicap.

Catherine DUMAS introduit la réunion par des remerciements à l'attention des habitants, des membres du bureau et des élus.

Avant d'évoquer le thème de la réunion, Madame DUMAS revient sur le Budget Participatif : Cliquer [Budget Participatif](#)

En 2016, la Mairie de Paris consacre 100 millions d'euros pour réaliser des projets imaginés et choisis par les parisiens dans le cadre du budget participatif. Ce BP a pour objectif cette année de favoriser l'émergence de projets dans les quartiers populaires et d'accroître la participation des jeunes.

Les mairies d'arrondissement ont choisi de verser une partie plus ou moins importante de leur crédit d'investissement au budget Participatif.

Madame KUSTER a décidé d'inscrire pleinement le 17^{ème} arrondissement dans cette démarche participative et a fixé le montant global du BP à 3 500 000 €. Une somme conséquente permettant de financer des projets qui concernent surtout l'espace public (voirie, espaces verts, etc...) et également les équipements de proximité (écoles, crèches, gymnases, piscines, bibliothèques, etc...).

Il lui paraît essentiel d'associer aussi étroitement que possible les habitants, les associations, les Conseils Consultatifs de quartier, à la vie de leur arrondissement. Les parisiens ont dorénavant la possibilité de donner leur avis, de faire des propositions pour utiliser une partie du budget de l'arrondissement.

Ainsi, en 2015 (2^{ème} édition du BP), le projet élaboré à partir de la proposition du Conseil Consultatif de Quartier Courcelles-Wagram et plébiscité par un grand nombre d'habitants, concernant l'élargissement du trottoir du 12 au 24 **rue Poncelet**, a été lauréat.

Voir détail projet : [Budget participatif 2015](#)

En 2016, le Conseil Consultatif de quartier a posté un nouveau projet pour demander un complément d'aménagement de la **rue Poncelet**. Voir détail projet : [Budget participatif 2016](#)

Un deuxième projet concernant la sécurisation de l'avenue de Wagram, auquel le Conseil Consultatif de Quartier s'est associé, consisterait à installer un feu tricolore **avenue de Wagram**. Voir détail projet : [Sécurisation avenue de Wagram](#)

Vous pourrez voter en septembre pour vos projets préférés sur www.budgetparticipatif.paris ou dans les lieux de vote disposés partout dans Paris.

LES ESPACES VERTS ET LA VEGETALISATION DU QUARTIER

Le quartier Courcelles-Wagram offre peu d'espaces végétalisés. La création de nouveaux espaces verts, le développement des jardins partagés, la préservation de la biodiversité... sont aujourd'hui une priorité.

Les riverains, commerçants etc... étaient invités à recenser les lieux qui pourraient accueillir de la végétalisation au plus près de chez eux. Plusieurs suggestions ont été faites :

- **La végétalisation dans les écoles** (en cours) :

L'année dernière, la mairie du 17^{ème}, à la demande du directeur de l'école Laugier, a acheté des jardinières pour permettre aux enfants de développer un projet pédagogique autour des espaces verts, de la végétalisation et de l'environnement.

Les jardinières ont été installées dans la cours de récréation. Le projet pédagogique autour de la végétalisation et de l'environnement devrait démarrer.

La végétalisation sur les murs de l'annexe et sur les murs des sanitaires de l'école Laugier est également en cours de réflexion.

- **Végétalisation de la façade du 29, rue Poncelet :**

L'angle de la rue Poncelet et de la rue des Renaudes est un endroit très sale et peu esthétique. On y trouve de nombreux déchets, notamment au niveau du mur pignon du 29 rue Poncelet mais surtout derrière le muret entourant l'immeuble de la Poste.

La végétalisation de la façade du 29 rue Poncelet avait déjà été demandée. Après une première étude de faisabilité technique de la Direction des Espaces Verts, ce projet de végétalisation semble peu viable pour plusieurs raisons :

- Une exposition peu lumineuse du mur pignon peu propice à la végétalisation ;
- La présence d'une borne de colonne sèche sur le mur de l'immeuble voisin dont il faudrait maintenir l'accès libre aux pompiers. Cela réduit fortement le linéaire, déjà limité, de végétalisation potentielle ;
- De plus, la configuration des lieux rend l'entretien de l'aménagement très délicat (absence de bouche d'arrosage à proximité, absence d'espace de stationnement pour un arrosage par véhicule et cuve).
- Concernant le montage du projet, s'agissant d'un immeuble privé, l'aménagement nécessite l'accord préalable de la copropriété.

Compte tenu de ces éléments, le projet semble complexe à faire aboutir.

- **Végétalisation du marché Poncelet**

Harmoniser la végétalisation (espèces, tailles, formes...) et les jardinières (matières, dimensions, formes, coloris...) du marché Poncelet qui sont actuellement trop disparates.

- **Végétalisation de la placette située au dessus du parking Vinci (carrefour Jouffroy et avenue de Wagram)**

Ce lieu public n'est ni aménagé, ni optimisé. Cette placette est encombrée par un panneau publicitaire, une poubelle de collecte de verre, une station vélib... Pour rendre ce lieu plus agréable, toutes idées, toutes suggestions seront les bienvenues.



- **Végétalisation des commerces**

Pour rendre le quartier plus agréable, contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi améliorer l'attractivité des magasins, les commerçants peuvent réaliser leur végétalisation :

- de leur devanture extérieure (jardinières, pots, plantes grimpantes en façade...),
- du mur de leur immeuble, via la copropriété,
- de leur vitrine (plantes en pot),
- de leur cour intérieure si elle est accessible au public,
- des pieds d'arbres et terre-pleins devant leur boutique.

La Ville de Paris soutient ces initiatives. Ces aménagements peuvent aussi être réalisés globalement, via une association de commerçants qui pourra organiser un roulement pour l'entretien ou faire appel à un prestataire.

Un concours sur le thème « le magasin le plus vert » ou « le magasin ayant le plus beau trottoir » etc... sera probablement organisé cette année. La cérémonie de remise des prix pourrait se dérouler, par exemple, à l'occasion de la brocante rue de Courcelles.

- **Végétalisation de la placette située à l'angle de la rue Prony et de l'avenue de Villiers.**

Il s'agit d'une suggestion qui nous avait été proposée et qui a été actée.

L'aménagement de cet espace est déjà budgété et sa réalisation est prévue très prochainement.

Le parking motos sera déplacé vers la zone de livraison du magasin Picart. Cette surface permettra essentiellement l'installation de bacs dans lesquels seront plantés de petits arbres. Il est également prévu l'installation de mobilier de jardin en bois (quelques chaises et non des bancs).



- **Ouverture de la Petite Ceinture à de nouveaux usages et à la promenade**

Ce très beau projet ne concerne pas le quartier mais Jean-François REMOND souhaite informer le public de la réalisation future de cette opération.

A partir de la place Pereire, un petit peu au-delà des tennis, la Ville de Paris a décidé d'aménager la petite ceinture et la rendre accessible à la population. Il s'agit, en concertation avec les mairies d'arrondissement, de mixer des activités de promenade, de loisirs, d'animations culturelles, économiques, sportives, ou encore liées à l'agriculture urbaine et aux jardins partagés. Il explique que ce programme fait une large place à des usages libres et gratuits, mais prévoit aussi de concéder des espaces spécifiques à des activités privées ou associatives respectueuses de la petite ceinture et pouvant générer des revenus domaniaux entre SNCF et ville de Paris.

C'est un beau projet mais en tant qu'Adjoint au Maire chargé des personnes handicapées il se pose des questions sur l'accessibilité de ce site car un problème d'ascenseur, notamment, se pose en raison d'un coût qui dépasserait largement l'enveloppe, de même qu'un problème de rampe d'accès, avec une pente à respecter qui poserait énormément de problèmes. La vigilance sera donc de mise sur ce problème d'accessibilité au site.

Pour répondre aux questions des habitants, Catherine DUMAS et les intervenants ont apporté les précisions suivantes :

- Un **jardin partagé** est une parcelle, entre 1 000 et 3 000 m², cultivée et animée par les habitants. C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. Géré par des riverains regroupés en association, il facilite les relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement : écoles, maisons de retraite, hôpitaux...
La mise en place d'un jardin partagé doit-être déléguée à une association gestionnaire.
- L'installation de nouveaux **bancs** dans le 17^{ème}, projet retenu dans le cadre du budget participatif 2015, va permettre l'installation de bancs publics supplémentaires dans l'arrondissement.
Néanmoins, le coût de cette opération ne dépassant pas les 5 000 € le conseil de quartier aurait préféré privilégier l'enveloppe du Budget Participatif à des investissements plus coûteux. Le conseil de quartier pourrait financer l'installation de chaises dans certaines rues qui y sont dépourvues.
Par exemple, les résidents de la maison de retraite rue Médéric qui empruntent la rue de Prony pour se rendre au Parc Monceau ne peuvent à aucun moment s'asseoir. Des **chaises** fixées au sol pourraient ainsi être installées sur ce trajet.
- Les riverains, en tant que particulier, peuvent porter des projets pour fleurir leur environnement près de chez eux. La Direction des Espaces Verts peut fournir des **jardinières** sachant qu'elles devront être entretenues par les riverains. Pour en savoir davantage cliquer [Du vert près de chez moi](#)

- La capitale compte aujourd'hui environ 700 **ruches**, entretenues par des professionnels, des associations comme des particuliers. L'installation d'une ruche sur le toit de la mairie du 17^{ème} est à l'étude avec la Mairie centrale. La municipalité doit lancer dans les prochains jours un plan visant à encourager ces installations d'ici à 2020.
- La **végétalisation** de la façade de la mairie du 17^{ème}, qui était souhaitée depuis de nombreuses années, sera enfin réalisée prochainement.

Une **coulée verte** est un espace vert aménagé et protégé dans le cadre d'un plan d'urbanisation. Il peut avoir une vocation de [corridor biologique](#) et être un élément d'un [réseau écologique](#) ou s'inscrire dans un réseau de déplacements doux. Le concept de [Trame verte et bleue](#) s'y rattache, sur un périmètre plus étendu.

- Grillagés, plantés, laissés en friches, bétonnés... les **pieds d'arbres** prennent différentes formes selon l'importance qu'on leur accorde et le mode de gestion qui leur est administré. Dans le cadre du développement durable, un plan de gestion différenciée a été élaboré par la *Direction des Espaces Verts et de l'Environnement* (DEVE) de la Ville de Paris. Les jardiniers ont désormais recours à des techniques alternatives, respectueuses de l'environnement pour végétaliser la ville en favorisant la biodiversité. Le fait de laisser pousser la végétation spontanée au pied des arbres fait partie de cette nouvelle gestion. Les particuliers et associations peuvent désormais porter des projets pour fleurir les pieds d'arbres. Une grande partie du projet consiste à **créer et entretenir des mini-jardins en pied d'arbre**. La végétalisation en plantes sauvages des pieds d'arbres a de nombreux avantages pour la biodiversité, et peut également contribuer à éduquer les publics au respect de la nature en ville.



- Il existe un règlement qui a pour objet de préciser les conditions d'installation des **étalages et terrasses** sur le domaine public parisien, avec l'objectif d'assurer un partage harmonieux de l'espace public entre ses différents usagers et les commerçants bénéficiaires d'autorisations d'occupations. Des abus sont constatés et de nombreux cafetiers et restaurateurs, en autres, sont verbalisés.

Catherine DUMAS conclut la réunion par des remerciements à l'attention des intervenants, des habitants et des membres du bureau du conseil consultatif de quartier Courcelles-Wagram.